



## Garde enfant suite separation concubin

Par **paul montenois**, le **20/06/2008** à **15:52**

Bonjour,

Ma future ex concubine a pris un avocat pour lancer la procédure de séparation : la requête devrait me parvenir prochainement (fin 06/2008 ou début 07/2008 au plus tard).

L'audience devant le JAF devrait se tenir à la rentrée scolaire 2008-2009. En cas de désaccord avec la mère sur le futur lieu de la garde alternée concernant notre fille de 5 ans (j'aimerais resté dans la commune actuelle alors qu'elle souhaite partir ailleurs en région parisienne), est-ce qu'un JAF peut décider en pleine saison scolaire de retirer l'enfant de son école maternelle actuelle pour la mettre dans une autre école maternelle ?

Cordialement,

Paul Montenois